Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 035-213500184-20260420-CCAS_2026_02-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES
C.C.A.S DE LA BAZOUGE DU DESERT

L'an deux mil vingt-six, le vingt avril à quinze heures quarante-cinq minutes, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de LA BAZOUGE DU DÉSERT, légalement convoqué en date du neuf avril, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri-Claude GAUTIER, président du CCAS.

Étaient présents :
Mmes Sylvie GALODÉ, Marie-Odile GOUDAL, Chantal MESSAGER, Sylvie LINAIS, Carine RABASTE, Solange THOMAS.

Était absente excusée :
Mme Stéphanie FEUILLET

Était absente :
Mme Agnès AUDGER

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 N° CCAS-2026-02

Le Président ayant quitté la séance, le CCAS, sous la présidence de Madame Sylvie GALODÉ, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2025, les titres définitifs des dépenses effectuées et des mandats délivrés, les bordereaux de titres et recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant du bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et, qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer, dans ses écritures ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	3 607,68	3 607,68
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	4 027,64	4 027,64
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	5 390,00	5 390,00
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	4 489,34	4 489,34
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	0,00	-461,70	-461,70
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	1 782,12	1 782,12
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	G + H	0,00	1 320,42	1 320,42
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G + H + I	0,00	1 320,42	1 320,42

1 : Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 035-213500184-20260420-CCAS_2026_02-DE

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (2025)_____ 4 989,34 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (2025)_____ 4 027,64 €

L'excédent de 1 320,42 € sera repris au 002 en recettes de fonctionnement

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (2025)_____ 0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (2025)_____ 0,00 €

Le C.C.A.S. constate pour la comptabilité principale, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion, relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Le C.C.A.S. arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré le 20 avril 2026
Ont signé au registre les membres présents

Le Président du CCAS
Henri-Claude GAUTIER

C.C.A.S. DE LA BAZOUGE-DU-DESERT
35 Ille et Vilaine